

Article 07 :

L'esthétique de la violence dans *Prisonnier de Tombalbaye* d'Antoine Bangui

Samedi KOYE
Enseignant-chercheur
Université de Moundou (TCHAD)
samedi_koye@yahoo.fr

Submitted: 2020-06-03

valued: 2020-06-10

validated: 2020-06-16

RESUME

La présente analyse se fixe comme objectif le traitement de la violence dans la littérature tchadienne. Expliquant l'espace carcéral, notre étude repose sur la sociocritique en dévoilant les formes de violence qui ont construit le récit d'Antoine Bangui. Dans son œuvre, la violence s'exprime dans différents milieux et de différentes façons. Notre travail s'intéresse au vocabulaire de la violence employée par le bourreau et ses sbires contre le protagoniste du récit et permet de relever les conditions dans lesquelles il a passé son séjour carcéral.

Mots clés : récit, violence, espace, torture, parole.

ABSTRACT :

The present analysis sets as objectives the treatment of the violence in the African literature in general and of the Chadian literature in particular. Explaining the fertile prison space to violence, our study based on the theme reveals the forms of violence that have built the autobiographical narrative of this novelist, Antoine Bangui. In this work, violence is expressed in different environments. Which allowed to raise the conditions in which the protagonist of the story, Bangui spent his prison stay. At this level, by convening the methodological tool cited, to read this text, our study was interested in the vocabulary of violence used by his executioner and his henchmen against the novelist Bangui.

Keywords: narrative, violence, space, torture, speech.

Si cet article vous intéresse, vous pouvez le [télécharger gratuitement](#) ici.

Introduction

Depuis fort longtemps, la problématique de la violence a fait l'objet d'un traitement particulier par les auteurs francophones. De la période médiévale en France jusqu'au XXe siècle en passant par les périodes intermédiaires, la littérature est marquée par le sceau de la violence. Bien que les contextes soient loin d'être identiques, ce phénomène se reproduit dans les productions des auteurs africains dès les premiers moments de leur émergence.

La Négritude, a été un déclic pour l'activité littéraire des poètes, dramaturges et romanciers Africains des périodes qui ont suivi ce grand mouvement. Ceux-ci ont réagi contre la violence qui sévissait dans leur société, ou dénoncé le drame qu'ils ont eux-mêmes subi en convoquant ce mal comme sève nourricière de leur écriture.

Dans les décennies 50 à 60 du siècle dernier, alors que la décolonisation de l'Afrique subsaharienne a suscité un grand espoir et un optimisme inouï chez les Africains qui pensaient à la fin de toutes formes de discriminations, d'injustices sociales, leurs souffrances et leurs drames sont au contraire entretenus et pérennisés. Les jeunes États avec des dirigeants africains, ne pouvaient en aucune manière apporter l'apaisement tant attendu du fait que la violence anime encore les scènes politiques. Les romanciers, détracteurs des régimes en place, voient leurs œuvres censurées sinon interdites, ou bien ils sont eux-mêmes contraints à l'exil, ou encore séjournant en prison ou simplement éliminés.

Ainsi, les romanciers d'horizon divers à l'image de Mongo Béti (Camerounais), Sony Labou Tansi (Congolais), Zacharia Fadoul Khitir et Antoine Bangui (Tchadiens) pour ne citer que ceux-ci, ont utilisé leurs plumes pour décrier cette forme d'oppression sociale. Ils ont jugé mieux de lutter à leur façon contre la violence. C'est à juste titre que le présent travail s'intéresse à quelques-unes de ses facettes dans *Prisonnier de Tombalbaye* d'Antoine Bangui.

I. Contexte de l'œuvre, violence verbale et gestuelle

I. 1. L'œuvre et son contexte de production

Le Tchad, ancienne colonie française, sortait de la période coloniale pour être dirigé, à l'instar des autres pays africains, par un régime despotique. Durant cette période, la vie littéraire était peu animée et passait pour un champ de connaissance complètement vierge. Quelques rares intellectuels, au départ optimistes, avaient estimé apporter leur contribution à l'édification de la nouvelle société tchadienne, sinon à l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens en acceptant de partager une parcelle de pouvoir avec le premier président Ngarta Tombalbaye. Ironie du sort, leur rêve s'est estompé pour être érigé en désillusion. En voulant proposer des

objections constructives, prises pour des velléités par le Président, ils se sont retrouvés, pour des raisons inavouées, sans aucune procédure judiciaire légale, arrêtés et mis en prison.

Antoine Bangui, ancien ministre de Tombalbaye, enseignant, écrivain de son état, à la suite de nombreux écrivains de l'Afrique francophone, fut emprisonné durant plusieurs années. Pendant son séjour carcéral, il observe d'un œil averti les pratiques relevant de l'extrême violence qui est légion dans la prison de son pays, qui vient pourtant d'accéder à la souveraineté internationale. Ayant décidé de faire un témoignage sur cette tranche de vie précaire en prison, Antoine Bangui inscrit son écriture dans le sillage de ses pairs africains, auteurs de la dénonciation de la violence coloniale, de celle des nouveaux maîtres en exercice dans les pays africains.

En effet, au-delà de l'écriture anticoloniale, il convient de souligner qu'à la veille des années 1970 jusqu'à nos jours, les récits sont nourris par la thématique de la violence. Tel est le cas de *La vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi, *Le Pleurer-rire* (1982) d'Henri Lopès ou *Temps de Chien* de Patrice Nganang (1999). Tous des titres assez évocateurs. Ils indiquent la posture des textes par rapport à l'ivresse du pouvoir, de la brutalité des présidents africains. C'est, il faut le dire, une littérature marquée par l'échec des idées de la démocratie face à la force de la montée de la tyrannie des États. Ce type de littérature exprimée sous forme de témoignage convient bien à l'écrivain Tchadien qui se cherchait en cette période en littérature et était en quête de reconnaissance : « Je ne suis pas écrivain, on relèvera sans doute des imperfections dans mon récit, mais je reste persuadé que ce fût un Africain, qui se fasse en quelque sorte, l'interprète de ses frères » (Bangui, 1980 : 5). Mais le contexte d'alors de la production de son texte peut déjà pousser à le lire sous un angle littéraire étant donné que c'est une histoire, un récit comme tout autre à propos duquel Todorov écrit :

Rien n'empêche une histoire qui raconte un évènement réel d'être perçue comme littéraire (...), on peut imposer une lecture littéraire à n'importe quel texte : la question de la vérité ne se posera pas parce que le texte est littéraire (Todorov, 1987 : 12-13).

Autobiographie qui met en scène l'auteur, *Prisonnier de Tombalbaye* est un témoignage. Cet auteur était en rupture idéologique avec son ancien chef. Pour avoir tenu un discours contradictoire à la vision du Président, il a été du coup démis de ses fonctions, écarté de la gestion des affaires publiques. Il était devenu gênant pour le tyran qui regardait d'un mauvais œil les éloges que son ministre recevait de l'Occident. Son sens de la morale lui a valu l'admiration des institutions financières internationales. Démis de ses fonctions, il choisit de se

rendre au village au sud du Tchad. Malheureusement, quelques jours après, des militaires l'embarquent à bord d'une « Land-Rover » pour une destination inconnue. Après plusieurs kilomètres, il se rend compte qu'il est en route pour Fort-Lamy, actuel N'Djaména. Il y sera incarcéré pendant mille et trente jours. Il est souvent réveillé la nuit par les gardiens pour répondre aux interrogatoires de son bourreau qui n'a cessé de l'humilier en public. Celui-ci lui propose une confrontation devant ceux qui ont eu à diriger. Ceci pour dissuader ceux qui ne partagent pas sa vision politique. Ce qui a poussé le Président de l'Assemblée nationale, ancien prisonnier de ce même Tombalbaye et compagnon de Bangui à témoigner fausement contre ce dernier pour plaire au chef. Il n'est pas le seul à tenir ce discours car des faux témoignages sont légion. La tyrannie est si pesante sur la population libérée comme Antoine Bangui lors d'un coup d'État organisé par une junte militaire qui renverse le Président et le tue.

Après avoir fait l'expérience de la vie en prison, il décide d'écrire pour partager son expérience d'homme de lettres averti de la scène politique de son pays avec ses lecteurs. Ceci pour dire combien la problématique de la violence dans le milieu carcéral trouve son expression la plus riche dans la parole des tyrans et dans son incarcération. En fait, l'auteur alerte tout lecteur sur les situations insoutenables qu'il a connues. Il joue son rôle de porte-parole du peuple comme décrit ici par Kaya : « *Le romancier, c'est un homme inquiet, angoissé, choqué, qui, pour dire sa colère, s'empare d'une plume [...] pour accuser, dénoncer, témoigner des méfaits de la société il appartient* » (Kaya, 1986 : 21).

En réalité, Bangui s'inscrit dans cette vision de Kaya. Il s'attaque à la figure du Président, fustige l'incapacité de celui-ci à prôner le dialogue. Sans doute, il cherche à faire entendre, dans l'ensemble de sa production, de par le titre même *Prisonnier de Tombalbaye* un seul message important : la privation de ses droits et de ses libertés tout comme de ses compatriotes et des étrangers résidant au Tchad par un régime au pouvoir dont la caractéristique principale est la violence.

I.2. La violence verbale et gestuelle

A bien comprendre une production littéraire, surtout le récit, tout critique ou chercheur est en mesure de dire que l'écrivain considère son œuvre comme un objet d'art. Une telle conception se justifie dans la mesure où le romancier, en produisant, met un accent particulier sur un aspect de la thématique, de la structure formelle de son œuvre en vue de faire valoir son idéologie ou de conférer une marque particulière à sa publication. Il se distingue par son style enrichissant alors son écriture, sa poétique. Ainsi, Antoine Bangui n'a-t-il pas réalisé avec une certaine

particularité son récit-témoignage en mettant l'accent sur le discours, sur la parole de celui (ou ceux) qui l'a (ou l'ont) arrêté, mis en prison pour exprimer la violence. Son œuvre se révèle un discours disqualificatoire.

En effet, *Prisonnier de Tombalbaye* n'est pas simplement un récit portant sur la vie politique tchadienne. Il est aussi l'expression d'une fabrique de la violence verbale proférée par Tombalbaye et son entourage à l'encontre du prisonnier Bangui. Touché par la nature des propos de son bourreau, cet auteur a voulu les restituer mot pour mot plusieurs années après ce qu'il a entendu pendant son séjour carcéral.

Comme nous le voyons, la position de Tombalbaye s'érige en une passerelle à partir de laquelle il passe pour donner des ordres. En effet, selon Dominique Maingueneau : « *Si quelqu'un donne un ordre, il se place dans la position de dominant, d'habileté à le donner et place automatiquement son interlocuteur dans la position de dominé c'est-à-dire habileté à exécuter cet ordre et donc à obéir* » (Maingueneau 1987 : 19).

Ainsi, son discours se construit autour des paroles qui s'inscrivent dans une hiérarchie sociale contestable et contestée. Il laisse penser que son auteur se croît socialement, spirituellement au-dessus de tout humain, de tous les Tchadiens. Il y a une sorte de hiérarchisation de la parole en filigrane à travers son discours. Lorsqu'il s'adresse pour la première fois à son ancien ministre par le terme de : « c'est moi qui t'ai fait arrêter, j'ai tenu à ce qu'on t'amène ici les menottes aux poignets » (Bangui, 1980 : 24), cela participe non seulement de l'intimidation de son interlocuteur d'en face, mais aussi d'un discours manipulateur adressé à l'auditoire composé des caciques de son régime.

Une telle intervention peut être interprétée comme une menace au même titre que la torture, l'emprisonnement et la mort. Il veut que son discours gagne à la fois l'adhésion de son prisonnier et celle de l'auditoire. Aussi, une pareille attitude révèle l'incapacité du personnage à convaincre ses interlocuteurs par la voie conventionnelle, démocratique. Pour Tombalbaye, il n'y a que lui seul et lui seul le maître des lieux. Aucune personne n'est, ne sera en mesure d'arrêter qui il le veut quand il le voudra en dehors de sa personne.

En fait, son discours vise l'objectif tant rêvé par le dictateur africain : celui d'intimider par la parole l'environnement politique et social. Il révèle le caractère manipulateur de ce personnage de président dont la triste ombre plane sur toutes les instances du pays. Il veut montrer sa capacité à manipuler, à maîtriser toute situation quelle qu'elle soit au Tchad. En fait, Tombalbaye veut convaincre, asseoir sa légitimité à diriger. Raison pour laquelle une

atmosphère, appelons-le ainsi, lugubre règne dans la salle insonorisée, loin des quartiers animés de la ville de Fort-Lamy. C'en est ainsi du système de la communication et du système de son gouvernement. A noter que le calme observé par l'auditoire est la résultante d'une stratégie de communication élaborée par les dictateurs africains. Ce type de rituel est né de la peur qui entraîne le respect du président au risque d'être frappé à tout moment. Il marque avec particularité la domination du dictateur sur la population désabusée. Ceux qui sont autour du président, incapables de prendre la parole sont en réalité conscients de la différence sociale au sommet duquel ce dernier s'est hissé. Du haut de sa fonction, il donne des ordres aussitôt exécutés.

Dans une étude sur la communication, Albert Mirhabian démontre que la parole n'est pas l'unique outil de toute communication. Selon lui, pour convaincre l'auditoire, rendre un discours fluide ou agir sur le récepteur, toute communication est due à 7% aux mots, 38% à l'intonation et 55% au langage non verbal. Une telle structure correspond curieusement à la méthode adoptée par Tombalbaye. En plus des paroles proférées à l'encontre de son prisonnier Bangui, il utilise, sans peut-être le savoir un registre de communication autre que le verbe qui exacerbe la violence.

En effet, les chapitres intitulés « *Un grand vent providentiel* » (page 61) et « *Le gendarme et le dernier interrogatoire* » (page 65) sont des passages qui révèlent bien plus les paroles de Tombalbaye dénotant la violence. Que son discours soit oral ou gestuel, ses interventions participent d'une violence sans égale. Passant des nuits sans repos, Antoine Bangui, conduit pour un interrogatoire, se retrouve dans une concession d'un des dignitaires du régime. Là, Tombalbaye a recours à la violence pour rendre « sa justice ».

À cette occasion, il conjugue à la fois la parole, les gestes et son humeur pour intimider. Pour avoir aidé un compatriote, Bangui est victime de sa propre bonté car le Président se tourne contre lui par une intervention orale adjointe à une mine grave. Le narrateur restitue les paroles et l'état dans lequel se trouve son bourreau : « *Et Tombalbaye de rugir comme s'il voulait m'étriper " Hein ? Que penses-tu de ça ?" Ses yeux rougis ont repris leur éclat insolite, il pince les lèvres et il triomphe* » (Bangui, 1980 : 68). Cet extrait montre combien le président, sous l'effet de l'alcool, devient de plus en plus menaçant à tel point que le protagoniste inscrit ce discours dans le registre animalier. Par moment, le dictateur revêt « la carapace d'un fauve », qui en réalité n'accorde pas un instant de survie à tout humain. Voilà qui entraîne l'indicible incarcération avec les autres formes de violence.

II. La Prison et les autres formes de violence

II.1. La violence de l'incarcération

Les conditions de vie d'un détenu ont toujours été la pierre d'achoppement de l'institution carcérale pour devenir un sujet autour duquel toute personne sensible aux droits humains où les écrivains construisent leurs discours.

Si les détenteurs de la pensée unique sont loin de partager la vision des velléitaires, ils considèrent la prison comme un lieu où une correction peut être infligée à tout opposant ou tout criminel. A leurs yeux, la violence, avec son corollaire de corrections, est une forme d'expiation, de dissuasion susceptible de faire taire ou éliminer tous les opposants pouvant passer pour un obstacle à l'épanouissement de leurs visées politiques pourtant rétrogrades. C'est ce genre de violence qu'a vécu Antoine Bangui qui a choisi de livrer son témoignage sur Tombalbaye : « *Habile manœuvrier, il avait d'abord su s'imposer avant d'éliminer successivement ceux qui auraient été susceptibles de le gêner dans son ascension* » (Bangui, 1980 : 8).

Dans son œuvre, il alerte l'opinion, avec un style qui lui est propre sur la violence de son incarcération tout en mettant en relief les conditions dans lesquelles lui et ses concitoyens prisonniers furent traités. En fait, dès le début de l'œuvre, l'auteur s'interroge sur la procédure de son arrestation. Passant des congés paisibles dans son village natal, il fut surpris de voir les gendarmes venir, descendre d'un véhicule pour l'arrêter :

C'est donc sans appréhension que je vois venir une voiture conduite par un chauffeur. Celui-ci s'arrête et me dit : « On vous demande à la préfecture ». Que se passe-t-il ? [...]. A mon arrivée, devant la préfecture, une surprise m'attend. Surgis brusquement à l'arrière d'une Land-Rover garée près du perron, trois gendarmes, braquent soudain vers moi leurs canons de mitraillettes. « On vous arrête » m'avertit le chef. Je reste bouche bée, stupide. Le ciel paraît d'un coup s'obscurcir et je ne réagis pas, immobile devant les mitraillettes » (Bangui, 1980 : 15-16).

L'arrestation brutale de Bangui est désormais consommée car il restitue une déclaration d'un gendarme et sa réaction à lui : « *“Vous ne devez pas monter en voiture avant que l'on ne vous ait mis les menottes”*. Les menottes ? Éberlué, je tends mes mains qui sont aussitôt emprisonnées » (Bangui, 1980 : 17).

L'univers du récit de Bangui se trouve construit autour de plusieurs formes de violence. Beaucoup de passages de l'œuvre suggèrent plusieurs interprétations. L'expression faciale de Tombalbaye, l'environnement comme climat délétère qui pèse sur la ville de Fort Lamy, la cité

de l'O.C.A.M. (Organisation Commune Africaine et Malgache) avec ses salles insonorisées, la présence des gendarmes armés sont autant d'indices qui créent une atmosphère de psychose, de violence chez la population tchadienne.

Placé sous le signe de la dénonciation d'un régime dictatorial aux abois, le texte de Bangui puise une immense ressource dans ses expériences d'homme politique pour mettre en évidence, avec plus d'audace la problématique de la violence entretenue par l'ex-Président et ses thuriféraires. Écrire, pour Bangui, c'est dire l'Autre avec sa manière d'instaurer la violence. Il s'affranchit de la notion de censure et s'impose aucune limite d'écriture démontrant ainsi le caractère autobiographique *stricto sensu* de son œuvre.

Pour parler comme Ngalasso Mwati, à propos des écrivains engagés dans la dénonciation des dictatures en Afrique, le discours de ce romancier élabore « *une violence discursive ou scripturaire qui doit être comme une forme de contre-pouvoir " une arme redoutable" entre les mains des « sans pouvoirs »* (2002 : 72).

Ce qui signifie aussi que la violence langagière de Bangui est un outil à la fois littéraire et politique. Elle lui confère une sorte d'intégrité. L'auteur veut soigner son image face à la communauté nationale et internationale. Lui aussi, par moments, use d'un langage qui frise la violence pour affronter son interlocuteur. Sans doute, il souhaite faire entendre dans l'ensemble de sa production, de par son titre même un seul et important message : la privation de ses droits et de ses libertés tout comme ceux de ses concitoyens par le régime au pouvoir dont la caractéristique principale demeure la violence. Il alerte tout lecteur sur les situations insoutenables qu'il a connues en prison dont le rôle et le sens inquiètent tout intellectuel et plus largement tout humain. À ce sujet, Achille Mbembé (1986 : 4) écrit :

La violence a une épaisseur humaine telle qu'il est difficile d'en parler en faisant l'impasse sur des interrogations fondamentales, que celles-ci portent sur les problèmes de légitimité, d'éthique ou simplement de construction de l'ordre social. Pis, elle produit la mort : à petit feu ou, souvent à forte dose.

De multiples stratégies sont mises en place pour des fins machiavéliques. Elles ont pour but de contrôler et d'asservir le droit. Les emprisonnements arbitraires, les exécutions sommaires, les tortures diverses, la mise en esclavage, sont autant de pratiques utilisées par l'homme du pouvoir, pour assurer sa pérennité. Bangui écrit avec force détails pour dire que le rouleau compresseur du régime pèse sur tous ceux qui vivent ou suivent de loin ou de près la situation politique de son pays.

D'ailleurs, notons que Ngarta Tombalbaye avait fermement cru en arrivant au pouvoir que son ascension sociale était due aux forces surnaturelles que ses ancêtres lui ont conférées. Il se croyait invulnérable, un messie qui a droit de vie ou de mort sur toute personne humaine ou du moins sur tout Tchadien. Il copie tout chez Joseph Désiré Mobutu. Quand celui-ci avait changé son nom en Joseph Désiré Mobutu Sesse Seko Kuku Ngbendu Waza Banga, Tombalbaye avait aussi changé son prénom chrétien François par Ngarta.

Il a instauré une culture vestimentaire prise de la politique de Mobutu selon laquelle, tout ex-Zaïrois ou Tchadiens soucieux de son identité culturelle, se devait de changer ses vestes occidentales en portant par exemple des vestes à manches courtes appelées « abacost ». Pour Tombalbaye, en Afrique noire, tout doit provenir, toute décision doit naturellement venir d'en haut, de lui le chef. Et la population, vue comme un groupe d'enfants dont le père est lui-même, doit exécuter. Dans l'un des chapitres de l'œuvre intitulé « *Le chef d'abord* », Bangui explique l'environnement qui a nourri les ambitions de son ancien chef en commençant par l'une de ses (lui Tombalbaye) interventions :

« Tu veux discuter avec moi, mais dans quel autre pays un ministre peut-il discuter avec un président ? » A partir du moment où il a détenu le pouvoir, il s'est senti invulnérable, infaillible aussi. Il a fini par croire que ce pouvoir « était de droit divin ». En 1973, il s'octroie le prénom de « Ngarta », un programme et une révélation ! En Sara, « Ngar » signifie « chef » et « Ta » : « d'abord », ou le « vrai » selon les subtilités de la traduction. Et un chef, dira-t-il, « c'est un père revêtu d'un caractère sacré. Il n'a pas des sujets mais des enfants. Il parle, ses enfants l'écoutent et lui obéissent parce qu'il revêt même la personne de Dieu ». Tout au long de ses fonctions, il fut d'ailleurs sacralisé par trop de nos compatriotes qui lui disaient : « Si vous êtes là, c'est Dieu qui l'a voulu ». Tombalbaye mêlait donc politique et religiosité, retour aux sources et authenticité parce que tout cela le servait » (Bangui, 1980 : 39).

Une telle intention avec un programme politique virtuel et belliqueux a fait l'objet d'une analyse par Foucault. Ce dernier a expliqué à cet effet le phénomène en ces termes :

Le souverain n'y exerce son droit sur la vie qu'en faisant jouer son droit de tuer, ou en le retenant : il ne marque son pouvoir sur la vie que par la mort qu'il est en mesure d'exiger. Le droit qui se formule comme « de vie et de mort » est en fait le droit de faire mourir ou de laisser vivre. Après tout il se symbolisait par le glaive. Et peut-être faut-il rapporter cette forme juridique à un type historique de société où le pouvoir s'exerçait essentiellement comme instance de prélèvement [...]. Le pouvoir y était avant tout droit de prise : sur les choses, le temps, les corps, et finalement la vie : il culminait dans le privilège de s'en emparer pour la supprimer. (medias.hachetteeducation.com/.../104297153.pdf.)

La violence dont parle cet auteur, signifie chaos, désordre, confusion caractéristique de la situation que vit l'Afrique. Une situation qui devient une tendance pour la littérature africaine

nommée selon Kesteloot Lylian (2001 : 272), « *celle de l'absurde et du chaos africain* ». Ces définitions des pratiques du pouvoir contemporain correspondent à ce qui se fait dans l'œuvre dont nous entreprenons l'analyse. Ces pratiques marquent une transgression sur l'intégrité du corps humain, sur la liberté de l'individu. La norme exigée, basée sur la garantie de la dignité humaine et la préservation de sa liberté est tout simplement bafouée.

L'œuvre de Bangui fourmille de passages qui prouvent à plus d'un titre qu'aucune faveur, qu'aucune pitié n'a marqué son incarcération. Quelques exemples plus significatifs orientent notre analyse. D'abord le style de l'auteur décrit un climat de suspicion généralisé sur toute l'étendue du territoire Tchadien. Son transfèrement de Doba à Fort-Lamy en dit long. Lorsqu'arrêté, avec les mains menottées, en cours de route, il n'avait pas eu droit à jeter un regard dehors car il se trouve dans un véhicule couvert de bâche. Les gendarmes indifférents et impassibles, n'ont daigné aussi lui adresser la parole. Dans les différentes villes, aucune instance de sécurité ne pouvait arrêter la Land-Rover pour demander éventuellement l'identité de la personne avec des mains liées. Il n'y a, en réalité, aucun obstacle.

De la ville de Doba à Bongor en passant par les autres villes comme Moundou, c'est la même atmosphère. Celle-ci est vécue à l'entrée de Fort Lamy où l'accès à la cité de l'O.C.A.M. est à moins d'une dizaine de minutes. Ce qui ne peut que renforcer sa peur. Après « *un voyage fou* » (p.19), parce que le véhicule a filé sans tenir compte de l'état de la route et que lui, est régulièrement secoué, il se rend compte qu'il est déposé dans la cour de la gendarmerie. « *Il me faut l'aide d'un gendarme pour descendre du véhicule, je titube de fatigue et je suis endolori. [...] Même les menottes, toutes nouvelles et inconfortables ne m'empêchent pas de dormir profondément* » (Bangui, 1980 : 20), dit-il.

La nuit de son arrivée à la gendarmerie, Bangui est conduit à la cité de l'O.C.A.M où règne la terreur : c'est un lieu qui, en réalité établit une similitude parfaite avec le Camp Boiro quand Sékou Touré de la Guinée Conakry était aux affaires.

Même si le régime de Tombalbaye n'a rien d'égal à celui de Sékou Touré, les systèmes de gouvernement sont quasiment identiques. Le climat identique. A Fort-Lamy la température de la saison sèche monte à 45° à l'ombre. Dans les cellules où se trouvent les prisonniers, elle oscille entre 45° et 50°C de fin février à juin. Bangui dénonce ce qu'est la cité de l'O.C.A.M. érigé en un établissement pénitentiaire où Tombalbaye et ses hommes de service emmènent qui ils veulent. Arrivé dans une salle qui tient lieu de "*Tribunal*" pour parler comme Bangui, c'est la psychose. Au cours de son premier interrogatoire, il décrit l'environnement :

Aujourd'hui, je pénètre dans un véritable PC de général en campagne. [...]. Des C.S.T en tenue de combat, mitraillette au poing, des chapelets de grenades à la ceinture, des inspecteurs en civil aggravent l'impression ressentie d'un danger imminent. C'est autour d'une longue table centrale que siègent les membres de ce tribunal exceptionnel. Je les connais tous (Bangui, 1980 : 21).

Le discours de Bangui est, on ne peut plus clair : Tombalbaye est un fin dictateur. Il a su construire autour de lui un environnement marqué par la loi du plus fort. Quand les « grosses pointures » de son pouvoir siègent autour de cette vaste table, c'est que, même si l'auteur ne le dit pas vertement, la rencontre est dirigée par le président. Là, il est aisé de voir derrière ce personnage du pouvoir l'image d'un chef de canton, bâton en main, en passe d'avoir une main mise sur son système de gouvernement. Cela est d'autant plus vrai dans la mesure où on peut noter une forme d'argumentation implicite qui peut être lue à travers tout le pays.

Depuis le lieu d'arrestation de l'ancien ministre jusqu'à la cité de l'O.C.A.M en passant par les autres institutions de l'État comme la gendarmerie, c'est la maîtrise totale de l'environnement politique du pays. Les autres localités ou villes du centre, du grand Nord n'échappent pas à l'atmosphère instaurée. Si les militaires s'intéressent peu au prisonnier Bangui, cela participe d'une forme d'argumentation nourrie par le système politique de Tombalbaye. Le fait qu'il ait emmené Antoine Bangui dans une salle où se trouvent les militaires armés et les hauts personnages de la république, constitue une forme d'intimidation et donc de violence qui fait dire à Bangui que « *J'ai l'impression d'avoir quitté le monde des vivants et d'avoir atteint un no man's land inquiétant où il m'apparaît bientôt que les réponses que je fournis à Tombalbaye n'ont aucune importance ; pas plus que ma vie* » (Bangui, 1980 : 25).

Tombalbaye entretient ce climat pour notifier à Bangui quoi qu'il fasse, ses hommes de camps peuvent le maîtriser. D'ailleurs, ils se retrouvent partout sur toute l'étendue du territoire. Ne voulant pas aussi en même temps assumer l'entière responsabilité de ses actes, il s'entoure de ceux qui peuvent intervenir au cours de l'interrogatoire. Dans le chapitre « *Jonglerie et milliards* », l'auteur raconte un fait loin d'être débattu à la Présidence. Lorsque le personnage de Seidna Mani, corvéable à volonté par Tombalbaye, arrive, il distrait l'auditoire par un discours ne pouvant aucunement tenir la route. Il accuse, en arabe local, Bangui qui ne comprend pas cette langue, d'avoir donné un climatiseur à un Blanc. Quand le prisonnier Bangui demande la traduction, c'est l'occasion pour le président de s'acharner sur son prisonnier.

A la page 63, on remarque qu'un autre homme de Tombalbaye prend la parole pour justifier faussement l'arrestation de Dounia (un autre personnage du pouvoir) avec qui ils avaient une ancienne et obscure relation de famille. Sans le dire clairement, il parle d'une tentative d'empoisonnement qu'il demande à un de ses collaborateurs d'en parler : « *'Nodjimbang, tu étais avec moi, n'est-ce-pas ? Dis-leur ce qui s'est passé !'* » Nodjimbang est bien embarrassé ! Il bredouille quelques mots dépourvus de sens » (Bangui, 1980 : 65).

Tout compte fait, ceux que nous venons de citer ne sont pas les seuls à porter le joug de la dictature de Tombalbaye. Plusieurs Tchadiens de différentes couches sociales le furent : le commerçant Khalil, Ahmaed Koulamallah ou Alhadj Hassana, vendeur de bois, Souleymane Naye, l'étudiant dont le portrait est décrit dans l'œuvre. Les autres sont systématiquement tués comme Ahmed Abdallah par le redoutable Douba Alifa et le Docteur Bono assassiné à Paris pour ne citer que ceux-ci. Tous ou presque ont subi les affres de la dictature de Tombalbaye, y compris les étrangers.

II.2. L'horreur, l'humiliation et la honte

Au fait, Bangui est arrêté pour des faits insignifiants. La suspicion nourrie autour de sa personne n'est en réalité que la peur de perdre le pouvoir pour être remplacé par cet ancien ministre qui anime Ngarta Tombalbaye. Comment peut-il accuser Bangui d'être soutenu par les Occidentaux simplement parce que son épouse est française ? Au lieu de féliciter son ministre pour avoir négocié des contrats pour booster l'économie du pays, Tombalbaye a une vision étriquée de la politique de Bangui. Voilà pourquoi la prison a été choisie par Tombalbaye pour corriger sévèrement cet homme.

Depuis Fort-Lamy, Bangui, fut tour à tour conduit à Sarh une ville du sud, à Doba et à Ndjamena. Le comble c'est que les conditions de détention sont complètement déplorables. En fait, tout ce parcours n'a pas suffi pour que Tombalbaye mette fin à sa course pour l'humiliation de son prisonnier. Dans le propre village de celui-ci, ordre est donné au tout puissant ministre de l'intérieur et le Préfet, le Sous-préfet et le chef de canton de faire promener Antoine Bangui, cette fois-ci, avec les mains menottées par derrière, et à son cou une corde attachée tenue par le gommier du Chef de canton. Cette mise en scène est agrémentée par des interventions intempestives du ministre de l'intérieur qui haranguait la foule par des injures à l'encontre de Bangui. Un tel discours à visée propagandiste a en réalité non seulement pour but d'humilier Bangui, de le réduire à néant devant les siens, mais dire à ceux-ci que la personne sur qui ils comptaient a perdu de son pouvoir, de sa dignité et que désormais, tout contestataire sera abattu.

D'ailleurs, ceux qui étaient chargés de cette mission avaient la gâchette facile et ne pouvaient hésiter un seul instant, si jamais une manifestation venait à se déclencher, à massacrer la population contestataire.

A cet effet, certains passages les plus illustratifs du texte de l'auteur nous situent mieux. De son retour à Sarh où il était accueilli avec d'autres prisonniers dans une cellule exigüe infestée de punaises et d'excréments humains, la situation n'a guère changé à Doba, une autre ville :

Confinés toute la journée, nous attendions avec impatience nos sorties biquotidiennes qui, très prosaïquement, ne nous amenaient qu'aux « toilettes » par chance situées loin de notre cellule. Nous nous y rendions toujours à heures fixes, chacun à notre tour une fois le matin, une fois le soir, et rituellement encadrés par trois gendarmes, le premier marchant devant portant les clés des cabinets, les deux autres suivant de près, mitraillettes sous les bras. (Bangui, 1980 : 105).

Au regard des différents aspects évoqués, il ressort de l'ensemble des textes de Bangui que la violence imprime sa marque dans tous les espaces, dans tous les gestes et paroles des hommes du pouvoir de Tombalbaye.

CONCLUSION

Tout compte fait, la présente étude démontre à plus d'un titre une problématique d'actualité qui anime les milieux politiques en Afrique et partout ailleurs dans le gotha mondial. De la période de la colonisation à la période post coloniale jusqu'aujourd'hui, la violence a été une thématique alléchante sous la plume des écrivains. Ceux-ci, ne pouvant rester impassibles face aux conditions de vie de tout être humain parce que brimé, éliminé par les maîtres de la pensée unique, choisissent la voie de la dénonciation de cette forme de violence à l'intérieur de leurs textes.

Antoine Bangui, en tant que romancier, a voulu partager son expérience d'homme politique avec ses lecteurs. En voulant décrier les mauvaises pratiques sous le régime d'un dictateur africain dont il était lui-même serviteur, Bangui touche profondément la sensibilité de toute personne éprise de paix. Pour asseoir son argumentation, il récupère une diversité d'ingrédients pour construire un univers de telle sorte que l'environnement même est représentatif de la prison où la violence verbale et celle de l'incarcération s'imbriquent, s'enchaînent et fonctionnent à merveille. Le texte de Bangui nous plonge dans un univers en pleine décrépitude. C'est en réalité, un véritable Capharnaüm où personne ne se sent en sécurité. Bangui, par le canal de son

écriture, construit notre monde. Il s'acharne, pour reprendre Roland Barthes (1966 : 13, 33), à « organiser le monde » en remettant en « cause le pouvoir du pouvoir, le langage d'un langage » d'un régime dont les rênes sont tenues d'une main de fer par un dictateur qui l'a viscéralement marqué.

Bibliographie

Aristote, 1991 : *Rhétorique*, Paris, coll. Les classiques de la philosophie.

Bangui, Antoine, 1980 : *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, Hatier.

Barthes, Roland, 1966 : *Critique et vérité*, Paris, Seuil.

Foucault, Michel, « Droit de mort et pouvoir sur la vie », médias-hachette.education.com/... /104297153. Pdf.

Kaya, Makhale, 1986 : « Littérature congolaise » in *Équateur* N° 1, Paris, Octobre-novembre.

Kesteloot, Lylian, 2001 : *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala.

Maingueneau, Dominique, 1987 : *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.

Mbembé, Achille, « Désordres résistance et productivité » in *Politique africaine*, N° 4, « Violence et pouvoirs », P.4.

Ngalasso Mwati, 2002 : « Penser la violence » in *Notre Librairie*, N°148, juillet-septembre.

Todorov, Tzvetan, 1987 : *La Notion de littérature*, Paris, Ed. Points, Saint Armand.